

Le Sgen-CFDT demande le report de la réforme du lycée et dépose un préavis de grève d'un mois

3-4 minutes

"Les risques d'un accident industriel et pédagogique majeur ne sont pas à exclure, il faut pour l'éviter obtenir un report - a minima de l'année de première - pour traiter les incohérences majeures d'une réforme bâclée", écrit le Sgen-CFDT au sujet de la réforme des lycées et du baccalauréat, le 21 janvier 2019. Il a déposé un préavis de grève "qui concerne tous les personnels pour toute la période allant du 21 janvier au 28 février". Le syndicat regrette notamment que "la formation n'ait pas été anticipée" et dénonce "des moyens insuffisants pour garantir le choix des élèves".



Le Sgen-CFDT demande "un report - a minima de l'année de première" de l'application de la réforme du lycée, qu'il estime "bâclée", le 21 janvier 2019. Un constat déjà fait en septembre 2018 ([lire sur AEF info](#)). Il a déposé un préavis de grève allant du 21 janvier au 28 février.

Le syndicat appelle tous les élus en Conseil d'administration, correspondants d'établissement, représentants siégeant dans les conseils pédagogiques :

- "à préparer des motions et des vœux dans les CA et dans les conseils pédagogiques pour contester le bien-fondé de cette réforme ;
- à obtenir que la réforme ne supprime aucun poste ;
- à organiser ou à participer à des heures d'information syndicale pour débattre des formes d'action à mener au plan local contre cette réforme et obtenir a minima le report de la mise en place de l'année de première à la rentrée 2020."

"Une formation qui n'a pas été anticipée"

Le Sgen-CFDT déplore une formation qui n'a pas été anticipée :
"l'appropriation des nouveaux programmes, de l'articulation entre

tronc commun et spécialités, des nouvelles modalités d'évaluation et de la logique de parcours nécessite des plans de formation nationaux et académiques structurés et cohérents", estime-t-il. Les nouvelles disciplines, telles que l'enseignement de spécialité NSI ou Sciences numériques et technologie en seconde posent aussi "un problème de ressources humaines", souligne l'organisation.

Le Sgen-CFDT estime en outre que les moyens sont "insuffisants", à la fois pour accompagner l'élève dans son orientation, mais aussi pour "créer un nombre suffisant de groupes de spécialités" dans les établissements.

Pour rappel, les nouveaux programmes de seconde et de première générale et technologique qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2019 doivent être publiés au Bulletin officiel du 22 janvier 2019.